

TRAIT D'UNION

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 NOVEMBRE 2006

INSTALLATION DU CONSEIL :

Conformément aux statuts votés le 1^{er} septembre 2006, les membres titulaires du Conseil sont :

Membres de droit : Madame Chantal TRICHET, Directrice
Monsieur Michel DEGRANDE, Président du C.A.

Membres extérieurs : Madame Françoise MINET, Membre du C.C.A.S.
Monsieur André PREMONT, Conseiller Municipal
Madame DESTRUMELLE Sandrine, A.S.H.
Madame GAUDET Céline, A.S.
Madame BARANTON Nicole, Surveillante-Chef au C.H.G. LA FERRE.

Membres résidents : Monsieur Daniel LEMAIRE, Parent
Madame Gisèle MELOTTE, Résidente
Monsieur Jacques LECOMTE, Résident

Les personnes désignées ci-après qui ont fait acte de candidature siègent à titre consultatif :

Monsieur Camille CARRE, Résident
Madame Laëtitia DECAENS, A.S.
Madame Marie-France PETIOT, C.A.E.

Les réunions du Conseil d'Administration sont publiques

DESIGNATION DES DIRIGEANTS

La composition du Bureau est la suivante :

Président	: Monsieur Daniel LEMAIRE
Vice-Présidente	: Madame Chantal TRICHET
Trésorière	: Madame Gisèle MELOTTE
Secrétaire	: Madame Françoise MINET

OUVERTURE D'UN COMPTE COURANT :

Un compte courant sera ouvert à la Caisse d'Epargne de LA FERRE il fonctionnera sous la signature individuelle du Président ou de la Trésorière.

VOTE DU BUDGET DE LA SAISON 2006-2007 :

Le budget prévisionnel voté par le Conseil d'Administration est arrêté à la somme de 3.200 Euros. Ce budget ne tient pas compte des subventions qui pourraient être accordées par certaines caisses de retraite pour des projets particuliers (Ecran plasma pour le home-cinéma par exemple).

CREATION D'UNE COMMISSION D'ANIMATION :

Le Conseil d'Administration a vocation :

- à régler les affaires administratives et financières de l'Association
- à définir la politique d'animation et d'en chercher le financement

L'animation et son organisation doivent reposer sur le personnel actuel qui a été formé à cet effet, sur 2 aide-animateurs dont les postes ont été inscrits au budget 2007 et sur le bénévole.

Le Conseil décide la création d'une commission d'animation informelle composée des personnes désireuses de participer à l'animation (agents, résidents, parents, amis ou alliés des résidents, bénévoles extérieurs, etc...).

Cette commission se réunira au moins une fois par trimestre sous la présidence de la Directrice. Elle établira le calendrier des différentes manifestations et fera des propositions à l'Association.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil a décidé :

- l'achat de jeux de société (Cartes, Dames, Bidets, Loto, etc..) ainsi que des jeux destinés à favoriser la mémoire et l'exercice physique des résidents.
- l'adhérer à l'ADAV pour la diffusion de films au moyen du home-cinéma.
- de demander au Directeur Départemental des Services Fiscaux la possibilité d'obtenir la réduction d'impôts pour les dons effectués à l'Association.
- d'habiliter Madame TRICHET pour les relations avec la Poste.
- de créer un journal interne et de charger Céline GAUDET de son élaboration.
- de souscrire une assurance responsabilité civile pour les actions effectuées par les personnes bénévoles.

INFORMATIONS

Une réunion pour la mise au point de la convention avec le CHG de LA FERRE pour les activités communes est prévue le 8 novembre 2006.

La première réunion de la Commission d'Animation se déroulera avant la fin de ce mois. La date précise sera indiquée ultérieurement.

**MERCI D'AVANCE AUX PARTICIPANTS
(Résidents, Personnel, Parents et Amis)**